



Professionnel

Monsieur ALAIN Michel

Psychologue Orientation analytique
Carentan

| CONTACT

N° RPPS: 509300281

7 Rue 101ème Airborne

50500 Carentan

Tél. : 06 07 77 29 38

| DESCRIPTIF

Activités

Je reçois des enfants ou adultes en situation de souffrance psychique.

Mon activité est essentiellement de l'accompagnement psychique ou de la thérapie.

| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone
- SMS
- E-mail
- Sites et applications dédiées

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi

Indisponibilités dans l'année

le mois d'août et partiellement sur des vacances scolaires moins longues

| ACCESSIBILITÉ

EN AMONT

- Possibilité d'une visite blanche sur demande (Pré-visite qui consiste à rassurer la personne en identifiant le personnel, les locaux et le déroulement de la consultation)

SE RENDRE SUR PLACE

Transport et stationnement

À moins de 100m, il y a :

- Des places de parking adaptées aux personnes en situation de handicap
- Un parking public

Cheminement extérieur

Chaussée

parking non bitumé en terre gravillonnée.

Trottoirs

présence d'un poteau téléphonique sur le trottoir gênant le passage d'un fauteuil manuel

- Les abords du cabinet sont éclairés

Avant d'entrer dans le bâtiment

une marche à l'entrée du bâtiment et une marche pour accéder au cabinet

La porte d'entrée du bâtiment est :

- Manuelle

Dans le bâtiment

rez de chaussée. Deux portes à franchir

L'éclairage intérieur du bâtiment est :

- Avec interrupteur

A l'intérieur l'accès au cabinet :

- se fait par une marche

ACCUEIL

- Un professionnel peut guider/accompagner le patient

ORIENTATION DANS LE CABINET DE SANTÉ

La porte d'entrée est :

- manuelle

SALLE D'ATTENTE

- En prévenant en amont, le temps d'attente peut être écourté pour les personnes dont la situation de handicap génère des troubles du comportement ou un comportement atypique (troubles du spectre autistique, handicap psychique...)
- Présence d'une porte pour accéder à la salle d'attente.

CONSULTATION

- La présence d'un accompagnant lors de la consultation ou des soins est acceptée.

Un transfert de personnes est possible à l'aide :

- moyens humains

La consultation et la réalisation des soins peuvent être effectuées

- sur un fauteuil roulant

Dernière mise à jour le 18 février 2026

Lien de la fiche sur le site RSVA : <https://rsva.fr/acteurs/monsieur-alain-michel/>